



Communiqué de Presse

Pharnext annonce avoir conclu avec succès un accord de refinancement de sa dette et un nouvel emprunt

- Nouvel accord d'emprunt à taux fixe avec Global Tech Opportunities 13, membre du groupe Alpha Blue Ocean, d'un montant total maximum de 12 millions d'euros
- Remboursement en totalité de la dette de Pharnext auprès d'IPF Partners créée dans le cadre d'un accord initialement signé en 2018

PARIS, France, le 8 juin 2022 à 8h30 (CET) – Pharnext SA (FR0011191287 - ALPHA) (la « Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante, annonce aujourd'hui que la Société a contracté un emprunt à taux fixe auprès de Global Tech Opportunities 13, membre du groupe Alpha Blue Ocean (« ABO »), d'un montant total maximum de 12 millions d'euros avec un taux d'intérêt annuel de 9,5% (l'« Accord d'Emprunt »).

Dans le cadre de ce nouveau financement, la Société remboursera en totalité sa dette d'un montant de 8 millions d'euros à IPF Partners, qui imposait à la Société de conserver en permanence un niveau de trésorerie d'un montant minimum de 8 millions d'euros. L'Accord d'Emprunt est indépendant du programme de financement par émission d'obligations convertibles existant consistant en des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE), assorties de bons de souscription d'actions (BSA), contracté avec Global Tech Opportunities 13 le 7 juin 2021, et tel qu'amendé en décembre 2021, janvier 2022 puis le 6 juin 2022 comme détaillé ci-dessous (le « Programme 2021 d'OCEANE »).

Cet Accord d'Emprunt apportera à la Société de la flexibilité dans la gestion de son bilan et de ses besoins de financement.

Cet emprunt de 12 millions d'euros auprès de Global Tech Opportunities 13 sera mis à disposition en cinq échéances (respectivement de 3 millions d'euros, suivi de deux versements de 2,5 millions d'euros et de deux versements de 2 millions d'euros) à partir de juin 2022 et se terminant au plus tard dans les huit mois suivants la date de signature de l'Accord d'Emprunt, chaque versement suivant la première échéance pouvant être demandé un mois après le paiement de l'échéance précédente, de telle sorte que le versement de la somme totale empruntée pourrait intervenir avant ce délai maximum.

A compter du quatrième mois suivant le versement d'une échéance de l'emprunt et au plus tard douze mois après son versement, le remboursement de cette échéance et des intérêts correspondants pourra être effectué en espèces, à la discrétion de la Société, à condition qu'aucun cas de défaut n'ait eu lieu aux termes de l'Accord d'Emprunt. Pendant la même période, à condition qu'aucun cas de défaut n'ait eu lieu aux termes de l'Accord d'Emprunt, Global Tech Opportunities 13 aura la possibilité, à sa discrétion, de souscrire à de nouvelles obligations convertibles dans le cadre du Programme 2021 d'OCEANE, en cas de tirage d'une tranche au titre de ce programme, par compensation avec toute créance certaine, liquide et exigible détenue par Global Tech Opportunities 13 sur la Société correspondant au montant d'une échéance au titre du prêt augmenté des intérêts courus, tels que calculés à la date de remboursement par compensation de créance. En l'absence de remboursement anticipé tel que mentionné ci-dessus, toute échéance de prêt et les intérêts courus correspondants seront payés à la date anniversaire de l'échéance considérée, à la discrétion de la Société, en espèces ou par compensation de créance avec des OCEANE dont l'émission aura été demandée dans le cadre du Programme 2021 d'OCEANE, sous réserve qu'aucun cas de défaut ne soit intervenu aux termes de l'Accord d'Emprunt.

Les versements de l'emprunt seront essentiellement utilisés pour soutenir les opérations et les besoins en trésorerie de Pharnext alors que l'étude clinique pivot de Phase III de PXT3003 dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), l'essai PREMIER, se poursuit. Pharnext a récemment annoncé l'achèvement du recrutement des patients dans

l'essai PREMIER selon le calendrier prévu. Les premiers résultats de cette étude devraient être annoncés au cours du quatrième trimestre 2023.

Des modifications au Programme 2021 d'OCEANE ont été agréées entre la Société et Global Tech Opportunities 13 le 6 juin 2022, afin de permettre le remboursement des échéances par voie de compensation de créances avec de futures tranches d'OCEANE avec BSA attachés. Cet avenant prévoit également le versement d'une commission d'engagement complémentaire à Global Tech Opportunities 13, égale à 10% du montant en principal de toute tranche d'OCEANE avec BSA attachés dont le prix de souscription sera exclusivement payé par compensation avec toute créance certaine, liquide et exigible détenue par Global Tech Opportunities 13 sur la Société résultant de l'Accord d'Emprunt lors de la souscription de cette tranche. Cette commission d'engagement complémentaire sera payée par émission d'OCEANE supplémentaires (sans BSA attachés) souscrites par Global Tech Opportunities 13 par compensation avec une créance détenue sur la Société. Cet avenant prévoit également l'allongement de la maturité des OCEANE en circulation et à émettre à 24 mois (au lieu de 12 mois) compte tenu de la liquidité actuelle des actions.

De plus, certaines modalités du Programme 2021 d'OCEANE initial, d'un montant maximum de 81 millions d'euros, tel qu'existant avant l'avenant du 22 décembre 2021, sont rétablies avec un montant nominal de financement restant disponible de 45 millions d'euros qui pourrait être tiré en 22 tranches restantes, si les conditions sont respectées, après la fin de l'Accord d'Emprunt. Global Tech Opportunities 13 a également recouvré le droit de solliciter le tirage de 7 tranches de financement comme prévu dans le contrat initial du Programme 2021 d'OCEANE.

Global Tech Opportunities 13 possède actuellement 134.043.357 actions Pharnext (soit 27,36% du capital de Pharnext), et 1.500 OCEANE-BSA (chacune d'une valeur nominale de 10.000 euros). Plus d'information sur le nombre d'OCEANE, de BSA et d'actions émises dans le cadre du Programme 2021 d'OCEANE sont disponibles sur le site internet de la Société : <https://equityline.vox-aequitas.com/pharnext>.

Le Dr David Horn Solomon, Directeur Général de Pharnext, a déclaré : « *Pharnext est reconnaissant envers Alpha Blue Ocean pour son soutien renouvelé. Ce dernier accord va apporter le financement relais dont la Société a besoin pour poursuivre son étude clinique pivot de PXT3003 dans la CMT1A, l'essai PREMIER, pour lequel nous venons d'annoncer l'achèvement du recrutement selon le calendrier prévu. De plus, cela donnera à la Société une meilleure flexibilité et contrôle de sa trésorerie alors que nous poursuivons des négociations pour sécuriser des financements qui pourraient être composés d'un placement en actions et/ou d'un partenariat industriel. De plus, ce nouvel emprunt va supprimer l'engagement restrictif de niveau de trésorerie, libérant ainsi plus de ressources pour l'étude clinique de PXT3003 et d'autres dépenses opérationnelles.* »

Pierre Vannineuse, Fondateur et Directeur des Investissements d' Alpha Blue Ocean, a ajouté : « *Nous sommes ravis de continuer à soutenir les activités de Pharnext alors que la Société poursuit le développement de son candidat médicament dont les patients pourraient bénéficier dans l'avenir. Nous avons accepté de remplacer l'ancienne dette de Pharnext par une dette plus flexible pour donner plus de confort à la Société. Alpha Blue Ocean est engagé dans le développement de sociétés prometteuses et notre accord avec Pharnext est une bonne illustration de notre mission.* »

À propos de Pharnext

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède deux produits en développement clinique. PXT3003 a terminé un essai de Phase III international avec des premiers résultats positifs dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A) et bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. Une étude clinique pivot de Phase III internationale de PXT3003 dans la CMT1A, l'essai PREMIER, est actuellement en cours. PXT864 a obtenu des résultats de Phase II encourageants dans la maladie d'Alzheimer et son développement sera poursuivi en partenariats. Les deux candidats médicaments les plus avancés de Pharnext ont été découverts avec l'approche R&D de Pleotherapy™. Pharnext attire l'attention des investisseurs sur les facteurs de risques, notamment financiers détaillés dans ses rapports financiers. Plus d'information sur www.pharnext.com
Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0011191287).

Contacts



David Horn Solomon
Directeur Général
contact@pharmext.com
+33 (0)1 41 09 22 30

Relations Presse (International)
Consilium Strategic Communications
Mary-Jane Elliott
Sukaina Virji
Alexandra Harrison
pharmext@consilium-comms.com

Communication Financière (Europe)
Actifin
Ghislaine Gasparetto
ggasparetto@actifin.fr
+33 (0)6 21 10 49 24

Relations Presse (France)
Ulysse Communication
Bruno Arabian
barabian@ulyse-communication.com
+33 (0)6 87 88 47 26
+33 (0)1 81 70 96 30